



Réf. Farde e-Assemblées : 2321349

N° OJ : 11

Projet d'Arrêté - Conseil du 10/02/2020

Objet : Asbl "Kings of Comedy".- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2020 ;

Considérant que, dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl et ONG ;

Sur propositions du Collège et des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé à l'association Kings of Comedy (TVA 898.550.689) pour le Festival "Rire Ensemble".

Annexes :